

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## Insalubrité : la gestion des ordures désormais confiée aux mairies d'arrondissement

**LORS** de la tournée qui l'a conduit, hier, dans les communes de Libreville et Owendo, le ministre d'Etat Lambert-Noël Matha (Intérieur) a encouragé les élus locaux à mettre en place un système de pré-collecte des ordures, en collaboration avec les ONG, associations et entreprises désignées sur une base saine.

Gilles Bastien MANGOUMBA  
Libreville/Gabon

**T**AS d'immondices par ci. Poubelles par là. Libreville et ses environs croulent sous le poids des montagnes d'ordures. Ce qui l'enlaidit chaque jour davantage. Avec les pluies diluviennes qui s'abattent, notre belle capitale devient de moins en moins attrayante. Il faut donc trouver au plus vite une stratégie pour remédier à ce problème tant décrié par plus d'un. C'est le sens de la tournée inter-arrondissement entreprise, hier, par le ministre d'Etat en charge de l'Intérieur, Lambert-Noël Matha. Le membre du gouvernement a sillonné les six mairies d'arrondissement de la commune de Libreville et celle d'Owendo avec un seul message : organiser la gestion de la collecte des ordures ménagères, désormais confiée à ces collectivités locales.

La capitale gabonaise fait face à de nombreux défis dans le domaine sanitaire. L'état des voiries urbaines et les ques-



Désormais la gestion des ordures sera assurée par les mairies d'arrondissement.

tions environnementales pré-occupent énormément. Ajouté à tout cela, le lourd tribut que

la pandémie à Covid-19 inflige aux populations depuis deux ans déjà.

Accompagné de Karim Nziengui, 4e adjoint au maire de la commune de Libreville, M.

Matha s'est montré résolu à mettre en musique les conclusions de la réunion du 16 octobre dernier à son cabinet ministériel, en présence de l'édile de la capitale, Christine Mba Ndutum Mihindou et de tous les maires d'arrondissement. Cette rencontre avait eu pour objectif de définir une batterie de mesures, afin de lutter efficacement contre l'insalubrité dans Libreville et ses environs.

Le ministre d'Etat a rassuré les maires d'arrondissement et les agents municipaux sur l'accompagnement budgétaire prévu et l'appui technique par le biais du Compte d'affectation spéciale (CAS), qui seront mis à leur disposition par le gouvernement, afin de de les soutenir dans la lutte contre l'insalubrité au sein de leurs arrondissements respectifs.

Le bien-être des populations ayant été au cœur de leurs échanges, le membre du gouvernement a encouragé les maires à mettre en place un système de pré-collecte des ordures en collaboration avec les ONG, les associations citoyennes et les entreprises désignées sur une base saine. Lambert-Noël Matha a également demandé aux élus locaux de veiller au strict respect du domaine communal par les opérateurs que sont les garages, les commerces, etc. "Au vue de l'importance des actions qui devront être menées sur le terrain, la verbalisation et le déploiement de la force publique sera de rigueur", a-t-il averti. Les contrevenants au respect des horaires indiqués de sortie des ordures ménagères seront également réprimés.

Le membre du gouvernement invite donc tous les maires à un challenge de propreté au terme duquel la commune et l'arrondissement les plus propres seront reconnus.

### Contrepoint

## L'exigence des résultats en contrepartie

ENA  
Libreville/Gabon

**L'**ARGUMENT souvent brandi par les autorités municipales dans la gestion des ordures, selon lequel "elles ne gèrent rien et ne disposent pas aussi de moyens matériels" vient de leur être ôté par leur tutelle, à savoir le ministère de l'Intérieur. En effet, si par le passé, elles pouvaient justifier leur inaction par l'absence d'emprise financière et matérielle sur le dossier épineux du ramassage

d'ordures dans Libreville et ses localités connexes, il n'en sera plus de même dans les jours qui suivent.

Le gouvernement a ainsi décidé de leur permettre de disposer de certaines latitudes en vue de s'impliquer dans la gestion du volet de la propreté à Libreville, Owendo et Akanda. Désormais, les équipes municipales auront la possibilité, à travers les voies légales, à contracter elles-mêmes, les entreprises spécialisées dans la collecte et le ramassage des ordures afin de répondre consé-

quemment à la volonté de propreté et d'hygiène sans cesse exprimée des plus hautes autorités. Bien qu'il est entendu que les sociétés retenues percevront leurs rétributions financières de l'Etat. Celui-ci a prévu, dans le même ordre d'idées, de doter dorénavant les conseils municipaux de moyens logistiques (camions et engins lourds) afin de suppléer (ou compléter) le travail réalisé par les entreprises de ramassage. On ne le sait que trop, les autorités municipales ont souvent fondé leur incapacité à assumer

cette tâche sur le fait qu'elles sont dépourvues d'engins pour l'accomplir. A leur décharge, on peut le leur concéder... Mais qu'on se dise une chose légitime : si le gouvernement a pris ces mesures favorables aux mairies du Grand Libreville, il va sans dire qu'il n'hésitera pas à exiger une contrepartie sous la forme des résultats, d'abord immédiats et, ensuite, à long terme. Aucune complaisance (ou copinage) dans le choix des sociétés ne sera donc tolérée...